

MODE DE VIE



2025-2026

**MODE DE VIE**  
**ÉCOLE L'ARPEGÉ**

Principes	Comportements attendus	Raisons
<b>Je me respecte</b>	Je m'habille selon la température et les exigences de l'école	<b>Pour</b> être à l'aise dans mes mouvements <b>Pour</b> ma sécurité et mon bien-être
	J'ai le matériel nécessaire pour réaliser mes tâches	<b>Pour</b> être prêt à travailler <b>Pour</b> être attentif aux apprentissages <b>Pour</b> augmenter ma confiance en moi
	Je me mets en action pour apprendre et pour réaliser mes tâches	<b>Pour</b> activer mon cerveau <b>Pour</b> être fier de moi <b>Pour</b> vivre de belles réussites
<b>Je respecte les élèves et les adultes</b>	Je m'arrête et j'écoute attentivement l'adulte qui s'adresse à moi	<b>Pour</b> faire preuve de respect envers l'adulte <b>Pour</b> entendre le message parce que l'adulte s'intéresse à moi <b>Pour</b> réagir adéquatement
	Je parle poliment pour donner mon opinion ou expliquer une situation	<b>Pour</b> favoriser des échanges harmonieux et le vivre-ensemble <b>Pour</b> mieux comprendre la situation
	Je règle les conflits en gardant mon calme et en cherchant des solutions	<b>Pour</b> assurer la sécurité de tous <b>Pour</b> mieux comprendre la situation <b>Pour</b> entretenir de bonnes relations avec les autres
	Je parle positivement des autres	<b>Pour</b> que les autres se sentent respectés <b>Pour</b> reconnaître la valeur, les forces et les besoins de chaque personne <b>Pour</b> accueillir la diversité et les différences <b>Pour</b> développer un esprit d'entraide et de solidarité
	J'adopte des gestes respectueux en tout temps	<b>Pour</b> créer et maintenir des relations harmonieuses
	Je suis en silence dans les déplacements durant les heures de classe	<b>Pour</b> favoriser un bon climat d'apprentissage

Principes	Comportements attendus	Raisons
<b>Je respecte les règles de sécurité</b>	Je me déplace calmement en marchant	<b>Pour</b> que les déplacements soient sécuritaires
	Je respecte les règles du jeu	<b>Pour</b> que mes périodes de jeu soient agréables et harmonieuses
	J'utilise le matériel et les objets qui m'entourent de façon sécuritaire	<b>Pour</b> que le matériel puisse servir longtemps <b>Pour</b> être en sécurité <b>Pour</b> respecter les autres qui utiliseront le même matériel après moi
	Je respecte les règles de sécurité à l'intérieur et à l'extérieur de l'école	<b>Pour</b> être en sécurité <b>Pour</b> se respecter et respecter les autres
<b>Je respecte l'environnement</b>	Je prends soin de mon école, de ma classe, de la cour d'école et du matériel	<b>Pour</b> vivre dans un bel environnement, propre, agréable et durable
	Je maintiens la propreté dans mon espace de travail et de casier/crochet	<b>Pour</b> que mon matériel soit plus facilement accessible et durable <b>Pour</b> que mes travaux soient en bon état
	Je pose des gestes qui contribuent à protéger l'environnement	<b>Pour</b> participer à l'effort du ComitÉcolo <b>Pour</b> prendre soin de notre planète

## ENGAGEMENT DE L'ÉLÈVE

J'ai pris connaissance des comportements attendus du mode de vie. Je suis prêt(e) à m'engager à respecter les comportements attendus dans le but de faire de l'école un lieu où il fait bon vivre.

Signature de l'élève : \_\_\_\_\_

\*\*\*\*\*

J'ai pris connaissance des comportements attendus du mode de vie. Je suis prêt(e) à supporter l'école et à m'engager pour assurer la réussite scolaire et sociale de mon enfant.

Signature des parents ou tuteur(trice) : \_\_\_\_\_

ANNEXE 1  
RÉSOLUTION DE CONFLITS

## POUR RÉSOUTRE UN CONFLIT

1. Je prends une pause. 
2. Je dis correctement à l'autre ce qui me dérange. 
3. J'écoute l'autre. 
4. Je cherche une solution avec l'autre. 



Je m'excuse.



Je répare mon erreur.



J'écris ou je dessine.



J'attends mon tour.



Je respecte les règles.



Je partage.

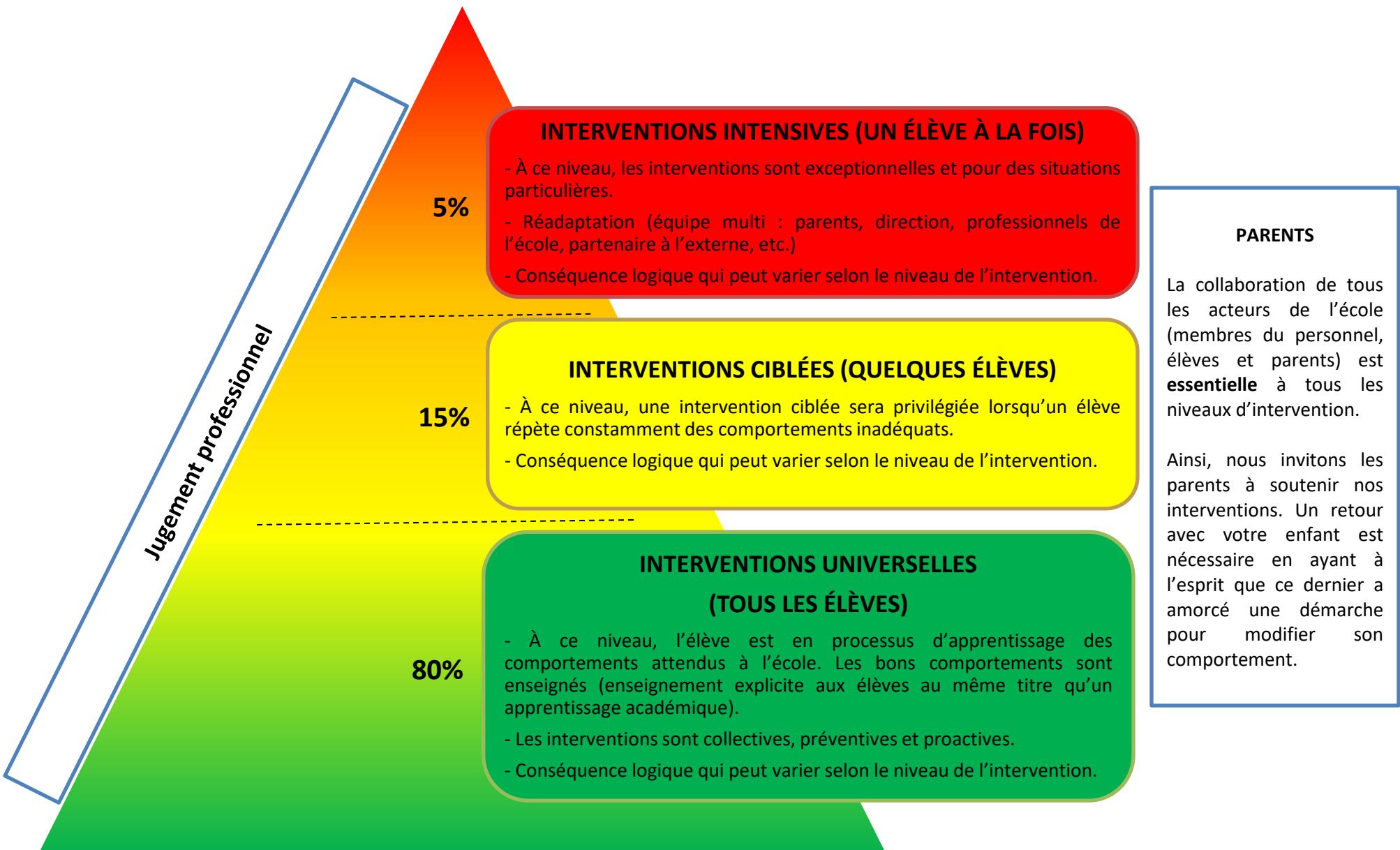


BESOIN D'AIDE ? → JE VAIS VOIR UN ADULTE!



## ANNEXE 2

### MODELE DE LA REPONSE A L'INTERVENTION (RÀI)



## ANNEXE 3

### LISTE DE COMPORTEMENTS QUI POURRAIENT JUSTIFIER UNE INTERVENTION ET ACTIONS POUVANT ETRE PRISES DANS CE CONTEXTE

Liste de comportements	Actions possibles
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bataille</li> <li>• Toutes formes d'agression verbale ou physique</li> <li>• Impolitesse</li> <li>• Taxage</li> <li>• Vol</li> <li>• Vandalisme</li> <li>• Possession d'objet qui menace la sécurité des autres</li> <li>• Intimidation (référence au plan de lutte)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Excuses verbales ou écrites</li> <li>• Geste réparateur</li> <li>• Réflexion sur ce que j'aurais pu faire</li> <li>• Contrat (feuille de route)</li> <li>• Retenue éducative</li> <li>• Suspension à l'école</li> <li>• Suspension à la maison</li> <li>• Rencontre avec le TES ou le psychoéducateur</li> <li>• Tâche éducative portant sur la prévention de l'intimidation et de la violence</li> <li>• Rencontre avec la direction, l'auteur du geste et les parents.</li> <li>• Rencontre avec un policier communautaire en présence des parents</li> <li>• Autres actions prises en concertation avec les différents intervenants de l'école</li> </ul>

## COMMUNICATION AUX PARENTS

À l'école L'Arpège tous les élèves sont nos élèves. L'enseignement du bon comportement demeure une responsabilité partagée.

Un système de communication entre l'école et la maison sera mis en place afin d'inclure les parents dans la boucle. Les différents intervenants peuvent être mis à contribution dans un esprit de collaboration.

La communication et la collaboration école-famille sont primordiales dans l'accompagnement de votre enfant.

ÉLÈVE



ÉQUIPE  
D'INTERVENANTS



PARENTS

## ANNEXE 4

### PROTOCOLE D'INTERVENTION EN SITUATION D'INTIMIDATION

Les gestes d'intimidation et de violence (\*geste, parole ou utilisation mal intentionnée des technologies de l'information [TIC]) ne sont pas acceptés à l'école L'Arpège. Chaque situation sera traitée selon la gravité du geste posé. Tes parents et toi serez informés, par la direction, des conséquences et de la démarche à suivre.

**Lorsqu'on parle d'intimidation, il y a trois caractéristiques à prendre en considération :**

***Est-ce un geste intentionnel?***

- La personne agit de façon volontaire, elle a l'intention de blesser l'autre par des gestes, des paroles ou par l'utilisation mal intentionnée des technologies de l'information (TIC).

***Est-ce un geste répétitif?***

- La répétition peut naître du fait que le geste se produit à plusieurs reprises sur une certaine période de temps;
- La répétition peut aussi signifier que plusieurs personnes différentes font régulièrement le même geste envers un même élève. Même si chaque personne n'a commis le geste qu'une seule fois, la somme des gestes individuels constitue de l'intimidation;
- Un geste unique qui atteint l'intégrité physique ou morale d'une personne requiert une intervention même s'il n'est pas répétitif.

***Est-ce un déséquilibre du rapport de force?***

- La personne qui intimide est plus forte physiquement ou psychologiquement que la victime. Elle aime répliquer, contrôler et manipuler.
- Le rapport de force peut aussi provenir d'un groupe de personnes qui s'allient contre une autre personne ou un autre groupe.

**Si non, c'est le mode de vie qui s'applique et ce n'est pas une situation d'intimidation.**

Si oui et que les comportements manifestés sont soit d'agression physique, verbale, geste d'exclusion sociale et/ou de cyberintimidation, le protocole s'appliquera donc.

## PROTOCOLE D'INTERVENTION EN SITUATION D'INTIMIDATION

**STOP STOPPER LA VIOLENCE EN 5 ÉTAPES**

- 1 METTRE FIN AU COMPORTEMENT**  
EXIGER L'ARRÊT DU COMPORTEMENT  
S'ASSURER QUE LES TÉMOINS PRENNENT ACTE DE L'INTERVENTION
- 2 NOMMER LE COMPORTEMENT**  
METTRE UN NOM SUR LE COMPORTEMENT OBSERVÉ EN S'APPUYANT SUR LES VALEURS, LES RÈGLES DE CONDUITE ET LES MESURES DE SÉCURITÉ DE L'ÉCOLE  
NOMMER L'IMPACT POSSIBLE D'UN TEL ACTE SUR LES INDIVIDUS
- 3 ORIENTER VERS LES COMPORTEMENTS ATTENDUS**  
FORMULER LE COMPORTEMENT ATTENDU  
DEMANDER AUX TÉMOINS DE QUITTER LES LIEUX ET DE RETOURNER À LEUR ACTIVITÉ.
- 4 ÉVALUATION SOMMAIRE AUPRÈS DE L'ÉLÈVE QUI EST VICTIME**  
ÉVALUER SOMMAIREMENT S'IL S'AGIT D'UNE SITUATION DE VIOLENCE OU D'INTIMIDATION ET SI C'EST LE CAS, INFORMER L'ÉLÈVE QUI EST VICTIME QUE DES ACTIONS SERONT POSÉES POUR Y METTRE FIN  
INFORMER L'ÉLÈVE QUI A POSÉ LE GESTE, QU'UN SUIVI SERA FAIT  
ASSURER LA PROTECTION DE L'ÉLÈVE QUI EST VICTIME SI NÉCESSAIRE  
INVITER L'ÉLÈVE À REVENIR NOUS VOIR SI LA SITUATION SE REPRODUIT
- 5 CONSIGNER ET TRANSMETTRE**  
DÉCLARER LA SITUATION SELON LES MODALITÉS ÉTABLIES DANS L'ÉCOLE DANS LE RESPECT DES RÈGLES DE CONFIDENTIALITÉ  
SI L'ÉVALUATION SOMMAIRE NOUS INDIQUE QU'IL PEUT S'AGIR D'UNE SITUATION DE VIOLENCE OU D'INTIMIDATION

.....

## ANNEXE 5

### JEU DE LUTTE DANS LA NEIGE

En hiver, il est possible de jouer à la lutte dans la neige. Pour permettre ce jeu, l'équipe-école a mis de l'avant une structure qui doit être respectée. Trois zones sont disponibles, une par cycle, surveillées par deux adultes. Elles sont délimitées par des cônes afin d'avoir un endroit sécuritaire. Le but du jeu est de mettre les épaules de son partenaire par terre.

**Les jeux de lutte sont tolérés si :**

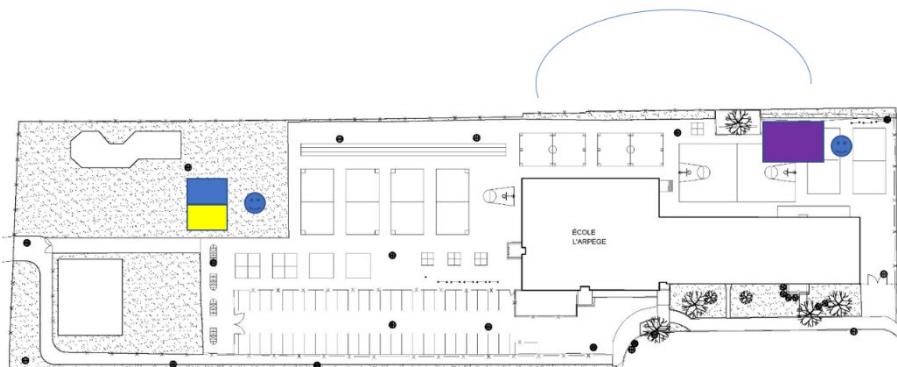
- Le jeu de lutte est réalisé dans une zone prédéfinie;
- Un adulte surveillant donne son aval (ex. : météo);
- **Les élèves sont à genoux en tout temps;**
- Tous les participants sont volontaires, dans un climat agréable, dans la bonne humeur, sans colère et sans vouloir dominer l'autre.

CE QUI EST PERMIS	CE QUI N'EST PAS PERMIS
<b>S'agripper</b> <b>Se tirer</b> <b>Se rouler l'un par-dessus l'autre</b> <b>S'empiler de façon raisonnable</b> <b>Avoir un langage respectueux</b>	<b>Les prises au cou ou à la tête</b> <b>Les coups (ex. : poing ou pied)</b> <b>Tirer les vêtements</b> <b>Insultes ou langage grossier</b>

**Le jeu devra s'arrêter si :**

- **Un des participants fait un signal ou un code d'arrêt clair (STOP);**  
\*\*\* Je dois rester conscient de l'état d'esprit ou physique de l'autre personne\*\*\*
- Un des participants se lève sur ses pieds;
- L'intensité augmente trop;
- Un ou plusieurs participants n'ont plus de plaisir (ex. : colère, frustration, vengeance, etc.);
- Il y a des gestes de violence (coups, sauter sur les autres, envoyer de la neige dans la figure, prendre les autres par le capuchon ou manteau, etc.).

\*\*\* L'adulte peut à tout moment arrêter le jeu de lutte s'il le juge nécessaire. Il pourra exclure un élève qui ne respecte pas les règles nommées ci-dessus.



## **ANNEXE 6**

### **DIRECTIVE DU MEQ SUR L'INTERDICTION DES CELLULAIRES À L'ÉCOLE**

Conformément à la directive ministérielle, l'utilisation des cellulaires, des écouteurs Bluetooth et autres appareils mobiles personnels (iPod, tablette électronique, montre intelligente (Fitbit, Apple Watch, etc.)), ordinateur ou appareil photo est interdite dans l'école, incluant le terrain, sauf pour les situations suivantes :

- lors de modalités d'intervention pédagogique prises par l'enseignant; ou
- si l'état de santé d'un élève le requiert\*; ou
- si les besoins particuliers d'un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage le requièrent\*.

\* Chaque situation visée devra être analysée par la direction de l'établissement.

**L'élève qui apporte de tels appareils à l'école doit les conserver dans son sac.**

- En cas de non-respect de ces règles, un membre du personnel pourra saisir l'appareil de l'élève et celui-ci sera rendu à la fin de la journée.
- En cas de récidive la direction de l'école pourrait demander aux parents de l'élève de venir chercher l'appareil à l'école.